

COMITE DE DIRECTION

Réunion de bureau du Mardi 23 octobre 2018

P.V. n°12

Président de séance : M. William PONT

Secrétaire Général : André VITIELLO

Présents : Mme Cathy DARDON – MM. Gérard BORGONI – Jean Paul RUIZ

Assistent à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat) - MM Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA – André SASSELLI

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- *Traitement du courrier*

- *Informations*

CORRESPONDANCE

• F.F.F

- Lors de la réunion du BELFA du 11 octobre dernier, la présence d'un membre du bureau est désormais attendue lors des A.G de Districts. Noté.

- Adressant le Procès-Verbal du bureau du Collège des Présidents de District du 05 octobre 2018. Noté

• LIGUE MEDITERRANEE

- Adressant les documents figurant dans réseau bleu relatifs au FAFA saison 2018/2019. Noté

- Une réunion d'échange sur le projet d'animation et de mobilisation des clubs de la ligue pour la Coupe du Monde Féminine de 2019 aura lieu le lundi 19 novembre 2018 au siège de la Ligue. Mme Cathy DARDON, Présidente de la C. Féminine et Féminisation et M. Pierre GUIBERT, Président du District seront présents à cette réunion.

- Tirage au sort du 4^{ème} tour de la Coupe GAMBARDELLA qui aura lieu le 28 octobre 2018

FC RAMATUELLE / LA LONDE

ST MANDRIER / ST MAXIMIN

CARQUEIRANNE LA CRAU / AUBAGNE FC

UA LA VALETTE / FREJUS ST RAPHAEL

- La réunion plénière de la C.R.T.I.S se tiendra le vendredi 16 novembre 2018 au siège de la Ligue. M. Gérard IVORA, président de la C.D.T.I.S sera présent.

- Adressant le trombinoscope 2018/2019 des salarié(e)s de la Ligue Méditerranée. Noté.

- Réunion de travail sur la réforme de la gouvernance le vendredi 26 octobre 2018 au siège de la Ligue. M. Pierre GUIBERT sera présent à cette réunion.

• CLUBS :

- **LE PRADET** : Courrier concernant l'arbitrage. Transmis à la C.D.A. et à la C. de Discipline

- **PIVOTTE SERINETTE** : Concernant la sanction infligée à un arbitre du club pour non présence au stage thématique. Transmis à la C.D.A.

- **SOLLIES FARLEDE** : Organisation d'une réunion de l'ensemble des éducateurs du club le vendredi 26 octobre 2018. Transmis à la CDT DAP.

• DIVERS :

- **MAIRIE DE SOLLIES PONT** : Prêt des installations du complexe Jean Murat pour le mercredi 31 octobre 2018. Transmis au CTF.

- **CDOS** : Organisation d'un module de formation sur les responsabilités civiles, pénales et financières du dirigeant bénévole qui aura lieu le mercredi 14 novembre 2018 à la Maison Départementale des Sports du Var. Noté.
>> Article de la lettre de l'économie du sport parlant des « normes grises ». Noté

INFORMATION

- L'Assemblée Générale d'Hiver aura lieu le 01 décembre 2018 au siège du District.

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Le DISTRICT DU VAR sera fermé EXCEPTIONNELLEMENT le Vendredi 02 Novembre 2018

*Prochaine réunion de bureau
Le Mardi 30 octobre 2018*

Le Président de séance : William PONT
La Secrétaire Général : André VITIELLO